

# MODALITE D'ORGANISATION

## PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATEGORIE B

L'école associative d'apprentissage au code de la route et à la conduite s'adresse aux personnes majeures rencontrant des difficultés sociales, professionnelles ou d'apprentissage :

- Demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires des minimaux sociaux
- Salariés des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Jeunes de – 25 ans suivis par les Missions Locales
- Habitants des quartiers prioritaires

### OBJECTIFS

Acquérir de l'autonomie dans la mise en pratique du code de la route, dans un délai adapté à chaque bénéficiaire.

- Se faire confiance
- Acquérir la maîtrise d'une voiture et des situations de conduites : **13 heures obligatoires pour véhicule boîte automatique**
  - ⇒ Sur route, en agglomération et sur voie rapide
  - ⇒ Au cours des quatre étapes de la formation qui figurent dans le livret d'apprentissage.
- Réussir l'examen dans un délai approprié à chaque bénéficiaire

### PROGRAMME (Fiche détaillée en annexe)

- Programme personnalisé tenant compte :
  - ⇒ Des rythmes d'apprentissage de chacun
  - ⇒ De la progression pédagogique
  - ⇒ Des aptitudes de chacun
  - ⇒ De la motivation de chacun.

## MOYENS UTILISES

### ○ Le code de la route

**Evaluation initiale** : répartition homogène débutant ou confirmé

Séances régulières avec programme personnalisé en mode présentiel (sur site) ou en mode distanciel (adhésion EASY SYSTEM)

- ⇒ Séance en groupe sur site : 5 à 10 personnes
- ⇒ 5 jours par semaine : fiche horaires code
- ⇒ Séance de 1h15 variée : thématique ou test
- ⇒ Livre de code de la route
  
- ⇒ Séance à distance : site EASY SYSTEM (mot de passe et identifiant remis le jour de l'inscription)
- ⇒ Séance : à l'initiative du bénéficiaire : thèmes + tests
- ⇒ Validité 1an à compter du jour d'inscription
- ⇒ Livre de code de la route

### ○ La pratique de la conduite

**Evaluation initiale OBLIGATOIRE** : 1 heure pour définir le nombre d'heures nécessaires à l'apprentissage de la conduite

#### **Le livret d'apprentissage numérique**

- ⇒ Contient l'ensemble du programme
- ⇒ Permet au moniteur de noter la progression de l'élève
- ⇒ Permet à l'élève de connaître sa progression (chemin parcouru, ce qu'il reste à acquérir, les axes d'amélioration)
- ⇒ Visualisation des rendez-vous

**Véhicule** : Boite de vitesse automatique

**Evaluation** : mise en situation – débrief à chaque leçon – suivi du livret numérique

- ⇒ **Compétence 1** : C1 Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- ⇒ **Compétence 2** : C2 Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- ⇒ **Compétence 3** : C3 Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- ⇒ **Compétence 4** : C4 Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

## **PIECES A FOURNIR : CONSTITUTION DU DOSSIER POUR INSCRIPTIONS AUX EXAMENS CODE DE LA ROUTE ET PERMIS B**

- ⇒ Justificatif Identité : copie ou document numérisé
- ⇒ Justificatif de domicile : copie ou document numérisé
- ⇒ Attestation d'hébergement et justificatif d'identité de l'hébergeant si nécessaire
- ⇒ Un code photo/signature « agréé service en ligne ANTS » ;
- ⇒ Certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté : copie ou document numérisé (*bénéficiaires français âgés de 17 ans révolus à 25 ans non-révolus et uniquement pour une inscription pour passer les examens*).

### **PASSAGE DE L'EXAMEN**

#### **○ Code de la route – examen**

Démarche inscription effectuée par notre service ou par l'élève.

Les dates de passage de l'examen seront proposées au bénéficiaire sur des sites au choix.

- ⇒ Durée examen : environ 2 heures (examen inclus)
- ⇒ Examen : 40 questions (20 secondes/question)
- ⇒ Examen réussi : entre 35 et 40 bonnes réponses
- ⇒ Examen ajourné : moins de 35 bonnes réponses
- ⇒ Tarif : forfait inscription

#### **○ Pratique de la conduite – examen**

Démarche inscription effectuée par notre service.

Les dates de passage de l'examen seront proposées au bénéficiaire en fonction des places accordées.

Le formateur vous accompagnera à l'épreuve de conduite.

Les résultats sont transmis ultérieurement sur le site de la sécurité routière.

- ⇒ Durée examen : 32mn
- ⇒ Echange avant épreuve avec le formateur : 15mn
- ⇒ Examen réussi : entre 20 et 31 points
- ⇒ Examen ajourné : moins de 20 points
- ⇒ Tarif : forfait inscription

## TARIFS PERMIS B

• <b>Forfait code :</b>	<b>230€</b>
Cours + inscription passage examen + livre + code en ligne (Validité 12 mois)	
• <b>Prestation au détail :</b>	
⇒ <b>Cours de code à l'unité :</b>	<b>2.30€</b>
⇒ <b>Livre de code :</b>	<b>11€</b>
⇒ <b>Code en ligne (validité 12 mois)</b>	<b>22€</b>
⇒ <b>Inscription passage examen ETG :</b>	<b>30€</b>
• <b>Adhésion à l'association Mob d'Emploi 36 :</b>	<b>3€</b>
(Par année civile)	
• <b>Evaluation de conduite (1h) :</b>	<b>42.00€</b>
• <b>Heure de conduite :</b>	<b>42.00€</b>
• <b>Examen de conduite :</b>	<b>42.00€</b>

\*organisme non-assujetti à la TVA

## MODE DE FINANCEMENTS

**PLIE : Plan Local pour Insertion et Emploi** [emploi@chateauroux-metropole.fr](mailto:emploi@chateauroux-metropole.fr)  
**Uniquement sur rendez-vous au : Tél. 02.36.90.51.68**

**MISSION LOCALE Châteauroux : 02.54.07.70.00**

**CCAS : Centre Communal d'Action Sociale : 02.54.34.46.21**

**France Travail : francetravail.fr tel : 3949**

**OPCO (OPERATEUR DE COMPETENCES)**

**COMPTE CPF**